

CDG Express : Vinci se retire du projet

09/11/2011

Le gouvernement va l'acter dans les prochains jours : Vinci se retire du projet CDG Express, cette liaison directe, fréquente et dédiée entre le centre de Paris et l'aéroport de Paris-Charles-Gaulle. « *C'est la reconnaissance officielle que le projet n'est pas réalisable en l'état* », confie une source proche du dossier. Depuis 2007, l'Etat était engagé dans des discussions interminables avec Vinci, seul candidat en lice après le retrait de quatre autres compétiteurs. Le dossier était considéré comme particulièrement complexe et inédit : la délégation de service public envisagée portait tout à la fois sur la construction, l'exploitation et la maintenance de cette ligne entre la gare de Paris-Est et l'aéroport de Roissy. Cela sans aucun subside public. La loi obligeait même le futur concessionnaire à confier la traction des trains à la SNCF. Autant de points qui, dans un contexte de crise, ont contribué à enliser le dossier. Ainsi, les difficultés entre la SNCF et Vinci n'ont pas pu être surmontées. Le groupe privé fustigeait notamment le coût de ses conducteurs... et les risques sociaux. Par ailleurs, le montage financier élaboré par Vinci et ses partenaires (Caisse des dépôts, Axa Infrastructures Investissements et Keolis), tournant autour du milliard d'euros, butait sur des problèmes de financement, tous les acteurs hésitant à s'engager dans un projet aussi aventureux compte tenu des incertitudes sur le trafic aérien à l'avenir, impactant directement le trafic de CDG Express. Sans oublier qu'entre-temps Nicolas Sarkozy a lancé le Grand Paris, qui prévoit notamment un métro automatique reliant l'aéroport de Roissy. Un concurrent potentiel de CDG Express... Reste que le gouvernement ne renonce pas au projet. A la fin du mois de novembre ou au début décembre, il devrait réunir autour d'une table ronde « toutes les parties prenantes » pour relancer CDG Express. SNCF, RFF, ADP seront ainsi invités. Un retour à la case départ pour ces trois établissements publics qui avaient créé un GIE (groupement d'intérêt public) dans les années 2000 pour lancer CDG Express ? Pas tout à fait, car d'autres acteurs devraient être invités à ce tour de table : RATP, compagnies aériennes, chambres de commerce et d'industrie, départements... Avec une différence de taille : cette fois-ci, l'Etat pourrait accepter de prendre une partie du risque.

Marie-Hélène Poingt (<http://www.ville-rail-transports.com>)